Jean-Baptiste André Godin au ministre de la Guerre, vers le 6 décembre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation2 p. (114r, 115r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au ministre de la Guerre, vers le 6 décembre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50608

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédactionvers le 6 décembre 1881
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCampenon, Édouard (1819-1891)
Lieu de destinationParis
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur la création de chambres de mines dans le pont sur l'Oise du Familistère. Godin explique au ministre qu'il est appelé devant le conseil de préfecture pour une affaire de contravention due à un « regrettable oubli administratif » au sujet du pont sur l'Oise du Familistère, qu'il entend respecter la loi, mais qu'il ne veut pas interrompre une circulation utile à une usine employant 1 300 personnes, sur laquelle 80 tonnes de marchandises sont transportées chaque jour. Il demande au ministre un sursis pour permettre un meilleur examen de l'affaire.
Notes

- Destinataire : Édouard Campenon est ministre de la Guerre du 14 novembre 1881 au 27 janvier 1882.
- La lettre n'est pas datée ; elle est adressée à Gaston Ganault le 6 décembre 1881 d'après la lettre de Godin à Gaston Ganault du 6 décembre 1881.
- La lettre est signée : « Godin | Conseiller général | Ancien député de l'Aisne à | l'Assemblée nationale ».

Mots-clés

Construction, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit), Transport de marchandises
Lieux citésGuise (Aisne) – Familistère : pont sur l’Oise
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50608?context=pdf

A Monsieur le Ministre
de la Guerre.

Monsieur le Ministre,

Je suis appelé devant le Conseil de Préfecture pour une contravention au sujet d'un pont que j'ai fait construire sur la rivière d'Oise dans la propriété de l'Association que j'administre.

Cette contravention est due à un regrettable oubli administratif étranger à ma volonté.

Je n'entends en aucune façon me soustraire à la loi ; mais j'espérais que le Gouvernement aurait bien voulu, en cette circonstance, en tempérer la rigueur en faisant de sorte de ne pas interrompre la circulation d'une grande usine occupant 1300 ouvriers, sur une voie de circulation que cette usine a créée elle-même à ses frais et

sur laquelle elle a quatre vingt mille kilogrammes de transports à effectuer chaque jour.

Je pense, Monsieur le Ministre, que cette affaire n'a pas été suffisamment informée, et je viens instamment vous prier d'ordonner un sursis pour qu'il en soit fait un nouvel examen.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre l'assurance de mon entier dévouement.

Godin

Conseiller général
Ancien député de l'Aisne à l'Assemblée nationale.

Guise le 6 Décembre 18[illegible]

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50608?context=pdf